

La piscine municipale vous attend



La piscine municipale vous attend

Samedi 12 juin, la piscine municipale de Fleurance a réouvert ses bassins pour le plus grand plaisir des baigneurs.

Cette année et suite aux dernières mesures de l'ARS, la Municipalité a le plaisir d'annoncer qu'en juillet et août, la piscine municipale réouvrira à ses horaires habituels :

- Du 12 juin au 4 juillet et du 1er au 19 septembre :
- les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 19h ;
- Du 7 juillet au 31 août :
- de 12h à 19h30
- La piscine sera fermée les mardis pour nettoyage.

Le premier week-end d'ouverture, il a fait très chaud, et ses sont environ 300 baigneurs qui ont pu profiter de la fraîcheur des eaux fleurantines sur ces 2 après-midis.. Les bassins seront également ouverts aux élèves des écoles primaires, facilitant ainsi l'apprentissage de la natation (intégré au programme officiel de l'Education Nationale).

L'accueil des baigneurs dans les conditions sanitaires actuelles rend nécessaire l'application de quelques consignes :

- Utilisation de votre propre sac personnel (les paniers ne sont pas fournis)
- Douche savonnée avant l'accès aux bassins
- Respect des sens de circulation et des distances d'1m avec les autres baigneurs
- Slip de bain obligatoire (les shorts de bains sont interdits)

Compte tenu des consignes sanitaires, la Municipalité a fait le choix d'appliquer des tarifs aménagés à l'ensemble des utilisateurs. L'accès à la piscine est tarifé à 2€ par adulte et à 1€ pour les jeunes entre 8 ans et 17 ans ainsi que pour les groupes, chômeurs et étudiants. La gratuité est maintenue pour les moins de 8 ans.

La reprise des cours de natation est prévue à partir du 14 juin. Les modalités d'inscriptions se déroulent auprès des maîtres-nageurs sur les périodes d'ouverture au public dès le 12 juin.

Pour plus de renseignements : 06 07 80 72 06